



U.F.R. LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Année Universitaire **2025-2026**

Livret de l'étudiant-e

L 3

Licence

Troisième année

Site internet : <http://www.univ-reims.fr/departement-de-psychologie>

<https://www.univ-reims.fr/psychologie/nos-diplomes/licence-de-psychologie/licence-3/la-licence-3-de-psychologie,13978,24423.html>

Table des matières

Présentation du département de psychologie	2
Les études de psychologie	2
Petit glossaire	3
Les enseignant-e-s	4
Le calendrier de l'année universitaire 2025 – 2026	5
Le secrétariat	6
La scolarité / Accueil des étudiants	6
La testothèque	6
Les stages	7
Activation et utilisation de son adresse mail	7
TD	8
Informations diverses	8
Rôle de l'étudiant-e élu-e au conseil du département	9
Unité d'Enseignement et Éléments Constitutifs	9
Contenu des enseignements de la L3 de Psychologie	11
Cinquième semestre – 30 ECTS	11
Sixième semestre – 30 ECTS	16

Présentation du département de psychologie

Le département de psychologie est un département de l'UFR Lettres et Sciences Humaines. La directrice de l'UFR est **Mme Catherine HEYRENDT**.

Le département de psychologie est dirigé par **M. Gilles Lafargue**, gilles.lafargue@univ-reims.fr

Le responsable de la licence est **M. Régis Lefeuvre**, regis.lefeuvre@univ-reims.fr

Le responsable de la 3ème année de licence est **Mme Marylou Mantel**, marylou.mantel@univ-reims.fr

Le département de Psychologie possède son propre site internet :

<http://www.univ-reims.fr/psychologie/> (onglet Diplôme/Licences)

Les études de psychologie

La licence est constituée d'un tronc commun de six semestres, c'est-à-dire de trois années, contenant essentiellement des enseignements de psychologie mais également de biologie, de statistiques et d'anglais, trois disciplines à maîtriser pour devenir psychologue. Pour information, sachez que sur les 1499 heures d'enseignements reçus en trois années de Licence, 192 (les cours de neurosciences) s'appuient sur des bases solides en biologie, 156 sont des cours de statistiques et 54 d'anglais.

La première spécialisation intervient au premier semestre de la troisième année de licence par le biais d'un choix de deux enseignements de différenciation et la réalisation d'un stage, puis dans le choix d'un master. Les options disponibles durant chacun des semestres de L2 permettent également d'initier une spécialisation.

Notre département propose deux masters de psychologie :

- un master mention "**Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé**"
- et un master mention "**Psychologie sociale, du travail et des organisations**".

Le Master mention "Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé" comprend 3 parcours différents :

- Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives : Clinique de l'adulte
- Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives : Clinique de l'enfant et de l'adolescent
- Psychopathologie et Psychothérapies

Pour devenir psychologue, il faut une Licence de psychologie (Bac+3) et un Master de psychologie (Bac+5). Il faut en outre avoir validé au moins 500 heures de stage au niveau du master. L'entrée en M1 se fait sur candidature et le nombre de places est limité. Depuis la rentrée 2018/2019, il n'y a plus de sélection entre la première et la deuxième année de Master, celle-ci se fait entre la licence et le master.

Petit glossaire

U.F.R.	Unité de Formation et de Recherche
L.S.H	Lettres et Sciences Humaines
U.R.C.A.	Université Reims Champagne-Ardenne
C.A.	Conseil d'Administration
C.F.V.U.	Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
C.S.	Conseil Scientifique
C.M.	Cours Magistraux
T.D.	Travaux Dirigés
T.P.	Travaux Pratiques
U.E.	Unité d'Enseignement
E.C.	Élément Constitutif
U.E.T	Unité d'Enseignement Transversal
ATER	Attaché-e temporaire d'Enseignement et de Recherche
BIATSS	Bibliothèque Ingénieur Administratif Technicien de Service et de Santé
CDE	Contrat Doctoral Élargi
HDR	Habilité-e à Diriger des Recherches
PCT	Professeur contractuel temporaire
MAST	Maître de Conférences associé-e
MC	Maître de Conférences
PU	Professeur-e des universités
PRAG	Professeur-e Agrégé-e
PRCE	Professeur-e Certifié-e

Les enseignant-e-s

Professeur-e-s des universités (PU) et Maîtres de Conférences (MC)

BALTAZART Véronique – MC
BESCHE-RICHARD Chrystel – PU
BENSALAH Leïla – MC
BERJOT Sophie – PU
CAILLIES Stéphanie – PU
CARUANA Sylvain – MC
DECLERCQ Christelle – MC – HDR
DOLLION Nicolas – MC
GIERSKI Fabien – PU
GOBIN Pamela – MC
HENRY Audrey – MC
HUYGHEBAERT-ZOUAGHI Tiphaine – MC
JULIEN-SWEERTS Sabrina – MC
LAFARGUE Gilles – PU
LEFEUVRE Régis – MC
MANTEL Marylou – MC
OLIVIER Marie – MC
SANCHEZ Marianne - MC
SCHMID Franca – MC
STEFANIAK Nicolas – MC
VOISIN Dimitri – MC

PCT

NOEL Vivien

MAST

DEGUERNE Delphine
MORRONE Isabella
PAROCHE Florent
PLANCHOU Clément

ATER

DURTETTE Apolline
ROBION Martin

- Le département compte également sur la collaboration de nombreux **chargé-e-s d'Enseignement** –

Le calendrier de l'année universitaire 2025 – 2026

1^{er} SEMESTRE (durée des enseignements : 12 semaines)	
Du jeudi 28 août au vendredi 05 septembre 2025	Jours de pré-rentree
Lundi 08 septembre 2025	Début des enseignements des cours magistraux et des T.D. du 1 ^{er} semestre
Du lundi 27 octobre au dimanche 02 novembre 2025	Vacances d'Automne
Du lundi 22 décembre 2025 au dimanche 04 janvier 2026	Vacances de fin d'année
Du lundi 15 décembre au samedi 20 décembre 2025 Du lundi 05 janvier au samedi 10 janvier 2026	Examens écrits du 1 ^{er} semestre
Vendredi 06 février 2026	Affichage des résultats du 1 ^{er} semestre
2^{ème} SEMESTRE (durée des enseignements : 12 semaines)	
Lundi 12 janvier 2026	Début des enseignements des cours magistraux et des T.D. du 2 nd semestre
Du lundi 23 février au dimanche 1 ^{er} mars 2026	Vacances d'hiver
Du lundi 13 avril au dimanche 26 avril 2026	Vacances de Printemps
Du lundi 04 mai au samedi 30 mai 2026	Examens écrits du 2 nd semestre
Mercredi 10 juin 2026	Affichage des résultats du 2 nd semestre
Du lundi 15 juin au samedi 04 juillet 2026	Session de rattrapage des 1 ^{er} et 2 nd semestres
Lundi 13 juillet 2026	Affichage des résultats des 1 ^{er} et 2 nd semestres

Le secrétariat

Bâtiment 17 (1^{er} étage) - Bureau n° 17-112

Pour tout renseignement : 03.26.91.36.48 ou licence-psycho@univ-reims.fr

Horaires d'ouverture (hors vacances universitaires) :

Lundi, mardi, vendredi : 9h00-12h30 et 13h45-16h15

Jeudi : 9h-12h30 - Fermé le mercredi

Site du département de Psychologie : <http://www.univ-reims.fr/psychologie/> (onglet Nos Diplômes/Licences)

La scolarité / Accueil des étudiants

Bâtiment 17 (Rez-de-chaussée) – Bureau 17-002

Pour tout renseignement : 03 26 91 36 23 ou 03 26 91 37 28

ou ish-scolarite@univ-reims.fr

Horaires d'ouverture (hors vacances universitaires) :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h-16h30 Non-stop

Mercredi : 9h-12h et 13h30-16h30 et Vendredi : 9h-12h

La testothèque

La testothèque se trouve en **salle 17-015**. Pour consulter les tests, veuillez-vous adresser à l'enseignant responsable et au secrétariat.

Certains tests sont également consultables à la bibliothèque universitaire.

Les stages

L'année de L3 comprend la réalisation d'un stage obligatoire de 70h. Tout stage doit faire l'objet d'une « convention de stage » liant par signatures les responsables universitaires, les responsables garants du stage et l'étudiant-e. Les conventions de stage seront à saisir dans l'application ESUP STAGE. L'application est accessible à partir de l'adresse <https://stage.univ-reims.fr>

Le-la stagiaire ne peut pas aller sur son lieu de stage tant que les conventions ne sont pas signées.

Les conventions de stage sont à déposer une fois complétées et signées par les différentes parties à l'accueil de la scolarité qui aura au préalable validé vos conventions sur l'application ESUP STAGE afin d'être transmises pour signature de Mme HEYRENDT, directrice de l'UFR Lettres et Sciences Humaines. Après signature, l'accueil de la scolarité vous enverra un mail pour que vous puissiez venir chercher votre exemplaire et celui de votre structure d'accueil.

La convention de stage est valable pour une durée spécifique : l'étudiant-e ne peut aller sur le lieu de stage au-delà de la date de fin de stage.

Ne pas oublier de signer vos conventions !.

Les conventions qui ne seront pas correctement remplies et signées seront refusées à la signature !

Activation de son adresse mail

Chaque étudiant-e possède sa propre adresse électronique qu'il-elle doit activer à la suite de son inscription depuis son bureau virtuel selon la procédure [Activation BV et mail](#). **Cette activation est nécessaire car des informations seront transmises par mail tout au long de l'année universitaire (emploi du temps, changement de salles, déplacements de cours, etc.).**

Pensez à consulter votre mail universitaire régulièrement car les enseignants et l'administration vous contacteront exclusivement via ce mail universitaire pour vous faire parvenir des informations. C'est également via ce mail que vous pourrez contacter l'administration ou les enseignants.

Nous vous rappelons les règles d'usage des mails afin de permettre une correspondance harmonieuse et de faciliter le traitement de votre mail : renseignez précisément l'objet du message, précisez votre nom, vos formation et année, votre numéro d'étudiant si vous vous adressez aux personnels de scolarité, l'intitulé du cours si vous vous adressez à un enseignant, votre mail doit comporter les formules de politesse, même brèves, en début et fin de message : « Bonjour », « Respectueusement » est la formule à privilégier pour les mails adressés aux personnels de l'UFR.

Il est rappelé aux étudiant-e-s que la semaine universitaire commence le lundi dès 8h et peut se terminer le samedi à 20h. La présence aux TD est obligatoire et est susceptible d'être contrôlée à chaque séance.

Si un-e étudiant-e ne peut pas suivre les TD, il-elle peut s'en faire dispenser sous certaines conditions : contrat de travail, charge de famille, sport pratiqué à haut niveau, handicap, etc. Il-elle peut aussi "panacher" et se faire dispenser d'assiduité et de contrôle continu pour certains enseignements et pas pour d'autres.

Informations diverses

- La **Bibliothèque Universitaire** se trouve en contrebas du campus. Elle est dotée d'un grand nombre d'ouvrages de psychologie, certains en double exemplaire. Les livres peuvent être empruntés.
- Le **Service d'Accompagnement des Etudiants (SAE)** est composé de plusieurs pôles dédiés à l'accompagnement des étudiants :
 - **La mission Orientation** accueille et accompagne les étudiants dont les questions portent sur les poursuites d'études, les débouchés, la réorientation. (Tel : 03.26.91.87.55 ; E.mail : orientation@univ-reims.fr)
 - **La mission Handicap** propose un accompagnement spécifique aux étudiants en situation de handicap, en mettant en œuvre des aménagements d'études et d'examens. (Tel : 03.26.91.81.00 ; E.mail : handicap@univ-reims.fr)
 - **Le Bureau de la Vie Etudiante (BVE)** apporte conseils et soutien financier aux associations à travers le FSDIE. Il développe et participe à l'animation de la vie étudiante sur l'ensemble des campus. (Tel : 03.26.91.81.78/31.27 ; E.mail : bve@univ-reims.fr)
- Le **Service universitaire Santé Etudiante (S.S.E., anciennement S.U.M.P.P.S.)** du Campus Croix Rouge est situé au 57 bis rue Pierre Taittinger à Reims (Tel : 03 26 05 83 20).
- Les informations de **Médecine Préventive** sont affichées dans le hall du bâtiment 17. Le service de **Médecine Préventive** est un service d'accompagnement à la fois sur des questions médicales (gynécologiques, diététique, prévention ...) que psychologiques. Ce service est entièrement **gratuit**. (Secrétariat - Mme I. DEROUINEAU - tél 03 26 91 83 20). Des informations de **Médecine Préventive** sont affichées dans le hall du bâtiment 17.
- Le service d'**Assistance Sociale** a pour téléphone le 03 26 91 38 81.
- L'**infirmerie** est située : rue Bergson, dans le bâtiment administratif de l'UFR Droit (s'adresser à l'accueil de l'UFR Droit) Tél : 03 26 91 38 80. Des consultations avec une gynécologue et une psychologue sont proposées aux étudiant-e-s.

Rôle de l'étudiant-e élu-e au conseil du département

1) En tant qu'élu-e, l'étudiant-e doit faire le lien entre :

a) les étudiant-e-s et les enseignant-e-s

- pour traiter en tout premier lieu des problèmes rencontrés par les étudiant-e-s en individuel. Si ces points ne trouvent pas de solution, l'étudiant-e élu-e évoque ces points au conseil du département.
- pour faire valoir les droits et devoirs des étudiant-e-s.

b) les étudiant-e-s et l'administration (Département, UFR)

- afin d'être en mesure de connaître les règlements et l'organisation pour pouvoir en expliquer le fonctionnement aux étudiant-e-s et les aider dans leurs démarches administratives.
- en restant en permanence en relation avec le secrétariat et la direction du département pour transmettre les informations dans un sens comme dans l'autre.

2) Parallèlement au procès-verbal du conseil du département rédigé par la direction du département, l'étudiant-e élu-e fait un rapport sur ses interventions et les réponses reçues à ses collègues d'année, lequel rapport peut être affiché sur le panneau des élu-e-s sous sa responsabilité.

3) L'étudiant-e élu-e participera à la réflexion commune concernant la filière rémoise en psychologie.

Unité d'Enseignement et Eléments Constitutifs

Chaque semestre nécessite la validation de plusieurs Unités d'Enseignement (UE), elles-mêmes constituées d'Eléments Constitutifs (EC). Deux règles régissent l'obtention de ces différents éléments : la capitalisation et la compensation.

La capitalisation : la note obtenue à un élément constitutif – lorsqu'elle est supérieure à 10/20 – est conservée d'une session d'examen à l'autre (session 1 en janvier et en mai et session 2 en juin) et d'une année sur l'autre en cas de redoublement.

La compensation : Le système de compensation s'applique à la fin de chaque semestre d'étude à l'issue des sessions 1 et 2. Il ne peut intervenir qu'entre UE appartenant à une même année d'étude et prend en considération pour le calcul de la note finale les coefficients alloués aux UE. Pour les autres étudiants, si un élément (EC, UE, Semestre) est acquis par compensation, il sera toujours indiqué AJ et non pas COMP, mais l'élément sera bien considéré comme étant définitivement acquis conformément au règlement des études de l'URCA : "Tout élément constitutif est validé et définitivement capitalisable soit directement avec une note supérieure ou égale à 10/20, soit par compensation."

La compensation s'opère de trois façons : entre éléments constitutifs d'une même unité d'enseignement, entre unités d'enseignements d'un même semestre, entre semestres d'une même année.

La compensation, lorsqu'elle est possible, ne peut s'opérer qu'en l'absence de défaillance.

Pour plus d'informations sur la validation des UE, veuillez consulter le Règlement des études sur le site internet de l'université :

<https://www.univ-reims.fr/scolarite/reglement-des-etudes/reglement-des-etudes,27090,44342.html>.

Les découpages pour chaque UE en EC vous sont proposés sous réserve des décisions prises dans les différents conseils universitaires.

Les ECTS (*European Credit Transfert System*) permettent les échanges entre universités françaises et européennes, voire canadiennes. En effet, dans la plupart des universités, la licence est un diplôme valant 180 ECTS, 30 par semestre. Le master vaut 120 ECTS de plus, 30 par semestre également. Ces ECTS ont été attribués à chaque EC de chaque UE en fonction du nombre d'heures de cours effectuées en présence à l'université mais également en fonction du nombre d'heures que l'étudiant doit fournir en travail personnel.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le Règlement des études et les Modalités de Contrôles des Connaissances disponibles sur le site internet du département de psychologie : <http://www.univ-reims.fr/psychologie/> , rubriques « nos diplômes », puis « Informations importantes » et enfin « Guide des études ».

Contenu des enseignements de L3 Psychologie

Les modalités de contrôle de connaissances sont officiellement affichées par la scolarité de l'UFR au plus tard un mois après le jour de la rentrée universitaire. Elles se trouvent également sur le site du département de psychologie.

Veillez noter que les cours magistraux et les travaux dirigés ne sont qu'une source d'information qu'il vous faudra impérativement compléter par du travail et des recherches personnelles.

Cinquième semestre - 30 ect

UE 51 - PARCOURS PSYCHOLOGIE : CHOIX PARMi LES ENSEIGNEMENTS SUIVANTS

UE 51A. PSYCHOLOGIE FONDAMENTALE (6 ECTS) : Choix parmi les enseignements suivants :

Volume horaire : 24h CM et 24h TD

Modalités de contrôles : 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

EC1.A Neurosciences cognitives et affectives

Responsable d'enseignement : Gilles Lafargue

L'enseignement porte sur les corrélats neuronaux des émotions, de la motivation, du langage, des fonctions exécutives, de l'attention, de la prise de décision et des conduites sociales. Une présentation des principales substances pharmacologiques utilisées dans le traitement des troubles psychiatriques (anti-dépresseurs, anxiolytiques, neuroleptiques...) et de leur action biologique est également prévue. Enfin, une partie du cours est réservée aux questions et problèmes éthiques posées par les avancées en neurosciences.

EC1.B Explication des comportements et évaluation des personnes

Responsables d'enseignement : Sylvain Caruana et Régis Lefeuvre

Ce cours est composé de deux parties complémentaires. La première partie est consacrée à l'attribution causale c'est-à-dire au processus par lequel un individu explique ses propres comportements ou ceux d'autrui. Le cours présente les principales théories de l'attribution causale : le modèle des inférences correspondantes (Jones et Davis, 1965), le modèle du cube attributionnel (Kelley, 1967), la théorie de l'autoperception (Bem, 1972) et le modèle de Wiener (1979). L'origine (théorie de l'équilibre : Heider, 1958) et l'enjeu de ces travaux sont précisément explicités. Le cours se conclut par une présentation des divers biais attributifs et sur une discussion argumentée des différentes explications (cognitives vs normatives) que l'on peut en donner. La seconde partie du cours porte sur la formation des impressions et l'évaluation des personnes. Les travaux sur la première impression, les modèles du jugement social ainsi que les processus automatiques de jugements (e.g. inférences spontanées de traits, attitudes implicites) feront l'objet d'apports théoriques. Il s'agira de questionner la signification des jugements quotidiens ainsi que la conscience des déterminants du jugement. Des applications à la sphère du recrutement et de la justice seront présentées afin de conclure le cours.

Au terme de ce cours, l'objectif pour chacun est de connaître les biais attributifs, de savoir les expliquer à différents niveaux (processus cognitifs, explications normatives) et de connaître leurs conséquences en termes de réactions émotionnelles. Il sera également question de connaître les processus de jugement et leurs conséquences dans les situations d'évaluation (évaluation professionnelle par exemple). Ainsi, chacun pourra mettre à profit ses nouvelles compétences : adopter une lecture psychosociale de l'explication des comportements et des jugements sociaux afin de l'appliquer à la pratique du psychologue (clinique, évaluation professionnelle).

UE 51B. REFLEXIONS DIDACTIQUES ET PRATIQUES CREATIVES EN FLE (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : PEDLEY Malika

EC 1. Problèmes de didactique en français langues étrangères

(12h CM ; 12h TD ; 2 contrôles continus)

EC 2. Ecriture créative en FLES

(12h CM ; 12h TD ; 2 contrôles continus)

UE 51 - PARCOURS PREPROFESSIONNALISATION AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

EC 1. Renforcement disciplinaire et didactique

(Yann DUCEUX, 24h CM ; examen terminal de 2h)

EC 2. Connaissance des publics et du système éducatif

(Yann DUCEUX, 24h CM ; examen terminal de 2h)

UE 52 et 53 - Psychologie Fondamentale (6 ECTS/UE). 2 enseignements au choix parmi :

EC1.A. Développement de l'enfant de 6 ans à l'adolescence (6 ECTS)

Responsables d'enseignement : Christelle Declercq, Nicolas Dollion

Volume horaire : 24h CM et 24h TD, 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

Cet enseignement présente le développement de l'enfant de 6 ans à l'adolescence dans ses différents aspects : développement physique et psychomoteur, cognitif, affectif et social, ainsi que les apprentissages scolaires. L'accent est mis sur les étapes de développement mais aussi sur les différentes interprétations qui en sont habituellement données. Les TD consistent en la réalisation d'une recherche bibliographique et d'une synthèse de textes issus de la littérature scientifique récente, sur une problématique identifiée.

L'objectif est d'acquérir une compréhension du développement de l'enfant de 6 ans à l'adolescence au moyen des connaissances issues de la littérature scientifique et des différentes interprétations théoriques associées. Les TD consistent en la réalisation d'une recherche bibliographique sur une thématique élaborée collectivement sur base d'un article, et en la réalisation d'une synthèse présentée à l'oral en exposé, puis à l'écrit sous forme d'un compte rendu. L'objectif sera ici de permettre à l'étudiant d'apprendre à : élaborer une problématique, construire une argumentation structurée autour de cette problématique, extraire et synthétiser l'information pertinente, formaliser une présentation orale, rédiger une synthèse, critiquer et débattre sur l'argumentation proposée.

EC1.B. Psychologie appliquée : santé et organisations

Responsables d'enseignement : Tiphaine Huyghebaert-Zouaghi, Audrey Henry, Fabien Legrand

Volume horaire : 48h CM, évaluation en examen terminal 2h.

Tiphaine Huyghebaert-Zouaghi abordera une diversité de facteurs (e.g., organisationnels, managériaux, individuels) pouvant impacter la santé psychologique des travailleurs (e.g., burnout, workaholism) et leur ajustement à l'interface entre leur vie privée et leur vie professionnelle et présentera des modèles sous-jacents. Audrey Henry abordera les modèles de la psychologie de la santé appliquée aux maladies chroniques et présentera au travers d'études récentes les différents facteurs psychologiques qui peuvent influencer la santé psychologique et physique.

Les objectifs sont 1) d'être capable d'identifier et de dissocier divers déterminants et indicateurs de la santé psychologique au travail et de l'ajustement des individus à l'interface entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle; 2) de connaître les facteurs psycho-sociaux qui peuvent intervenir dans les maladies chroniques et les pistes de prise en charge pour améliorer la qualité de vie.

EC1.C. Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

Responsables d'enseignement : Audrey Henry

Volume horaire : 24h CM et 24h TD, 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

Ce cours abordera les grandes entités psychopathologiques de l'enfance et de l'adolescence (troubles neurodéveloppementaux, troubles du comportement social, troubles anxio-dépressifs,...) en décrivant les signes cliniques caractéristiques, leurs critères diagnostiques, leur trajectoire développementale et les facteurs de vulnérabilité.

A l'issue de ce cours, l'étudiant-e devra être capable de mettre en application la démarche diagnostique dans toute la complexité de la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent.

EC1.D. Neuropsychologie

Responsables d'enseignement : Audrey Henry & Nicolas Stefaniak

Volume horaire : 24h CM et 24h TD, 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

Ce cours a pour objectif de présenter les deux questions fondamentales de la neuropsychologie au travers de l'analyse de cas typiques (Phineas Gage, H.M.,...) : 1) enrichir la compréhension du fonctionnement cognitif en mettant l'accent sur les liens entre les soubassements cérébraux et les altérations cognitives; 2) développer des outils d'évaluation et de revalidation théoriquement fondés.

L'objectif du cours est de rendre compte des spécificités de l'approche neuropsychologique de manière à être en mesure de mettre en application la démarche neuropsychologique dans l'identification des processus cognitifs préservés et altérés à la lumière des modèles théoriques, et de percevoir en quoi cette approche permet d'enrichir notre compréhension de l'architecture cognitive.

UE 54 - Stage 70h (6 ECTS)

Les stages (70h) réalisés par les étudiants de licence sont des stages dits d'observation. Ils sont encadrés par un enseignant référent au sein du département de psychologie et par un maître de stage dans le milieu socioprofessionnel. Ensemble, ils définissent les objectifs pédagogiques spécifiques au stage, qui doivent à la fois être formateurs pour l'étudiant et réalistes en fonction du niveau d'étude de l'étudiant.

Au travers de l'observation, l'étudiant doit identifier les pratiques qui sont spécifiques au métier de psychologue et faire les liens entre ces observations et les contenus théoriques enseignés au sein de leur formation. Il s'agit aussi pour l'étudiant d'être confronté au public vers lequel il envisage de s'orienter. Ces stages d'observations sont aussi l'occasion de découvrir les outils du psychologue et la manière dont son travail s'intègre la plupart du temps dans des équipes pluridisciplinaires.

Les connaissances et compétences acquises durant le stage sont formalisées au travers d'un rapport d'une dizaine de pages qui servira de support à la notation. L'étudiant doit décrire les liens qu'il a pu faire entre ses connaissances théoriques et les observations réalisées sur son lieu de stage.

Le détail des consignes de la pratique du stage et de la rédaction du rapport se trouve sur le site du département de Psychologie (<http://www.univ-reims.fr/psychologie>), Rubrique Nos Diplomes > Licence > Licence 3) et sur **Moodle (cours « Remise du rapport de stage » & « Informations générales L3.**

UE 55 - Outils et Langage (6 ECTS)

Cette unité se compose de trois Enseignements Constitutifs : deux cours magistraux à choisir parmi cinq choix disponibles et un stage obligatoire dans le cursus.

EC1 - Analyse de variance (4 ECTS)

Responsable d'enseignement : Stéphanie Caillies

Volume horaire : 20h CM et 24h TD

Modalités de contrôles : 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

Ce cours présentera l'Analyse de Variance (ANOVA) qui est une méthode statistique d'interprétation des résultats rassemblés au cours d'une expérimentation. L'analyse de variance appliquée à un plan d'expérience vise essentiellement, moyennant un test global de comparaison entre les moyennes par modalité des dits facteurs, à permettre une discrimination entre les facteurs selon qu'ils ont ou non une influence significative. Le cours comportera une description des principes méthodologiques et statistiques sous-jacents à l'ANOVA à un facteur et plusieurs facteurs de variation ainsi que les principes sous-jacents aux comparaisons analytiques a priori et a posteriori.

L'objectif de cet enseignement est de former les étudiant.e.s à la méthodologie expérimentale et à l'outil statistique de comparaison de moyennes qu'est l'analyse de variance. L'accent est porté sur la notion d'interaction centrale en psychologie.

EC2A - Méthodologie scientifique et rédactionnelle (2 ECTS)

Responsable d'enseignement : Nicolas Stefaniak

Volume horaire : 10h CM et 12h TD

Modalités d'évaluation : Dossier

Ce cours présentera les principales bases de données de recherches bibliographiques utilisées en psychologie : psychinfo, scopus, science direct, ERIC, medline... Les étudiant-es seront familiarisé-es aux dictionnaires spécialisés, au thesaurus, à la troncature et aux opérateurs booléens. Après avoir revu les normes de l'APA pour citer les documents, la seconde partie du cours sera consacrée à la présentation d'outils de gestion bibliographique, en particulier de Mendeley. A la fin de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de réaliser une recherche bibliographique organisée, structurée et hiérarchisée en utilisant plusieurs moteurs de recherche en respectant les recommandations Cochrane. Il/elle aura également appris à gérer une bibliothèque d'articles scientifiques avec les outils spécifiques. La troisième partie du cours sera consacrée aux principes de bases qui fondent les méta-analyses, comprendre ce qu'est une taille d'effet et leur importance. A la fin du cours les étudiants devront être en mesure de réaliser un méta-analyse simple.

Objectifs : Faire une recherche bibliographique, gérer une bibliothèque d'articles, extraire de la littérature les tailles d'effets et pouvoir réaliser une méta-analyse simple

EC2.B Compétences extra académiques.

L'étudiant pourra choisir une UE transversale proposée par l'Université (en sport, art, culture) ou faire valoir son engagement étudiant **en lieu et place de l'EC2A – « Méthodologie Scientifique et Rédactionnelle »**. **Attention, ce dernier choix entre dans un dispositif spécifique et doit être validé par une commission.**

Sixième semestre - 30 ect

UE 61 - Parcours psychologie : 1 Enseignement au choix parmi :

UE61A. Psychologie Fondamentale :

EC1. Personnalité (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : Sylvain Caruana et Marie Olivier

Volume horaire : 24h CM et 24h TD

Modalités de contrôles : 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

Le cours abordera les principales théories (approches dynamiques, psychologie des traits, approche biologique, modèle des big-five, approche socio-cognitive) et les débats qui ont structuré (et qui structurent toujours) le champ de la psychologie de la personnalité (e.g. approche nomothétique/idiographique, déterminants de la personnalité, évolution de la personnalité). Nous présenterons également quelques-uns des principaux outils d'évaluation de la personnalité normale ainsi que leurs limites (e.g. effets du contexte et des rôles sociaux sur l'évaluation de soi, falsification). Enfin, au travers des conséquences de vie prédites par les questionnaires de personnalité (relations, santé, performances, criminalité), nous aborderons leurs applications dans l'accompagnement psychologique. Les TD seront l'occasion d'étudier des articles visant à élargir les connaissances et les pratiques de l'évaluation de la personnalité via l'étude des processus en jeu.

À l'issue de cet enseignement, les étudiant·es seront capables de coter un test et d'en évaluer les qualités. Ils et elles maîtriseront les bases de construction d'une échelle d'évaluation en psychologie.

OU

UE 61B - Français Langues Étrangères

EC1. Littératures Francophones (COUDERT Laurence, 12h CM, 12h TD, 1 contrôle continu et 1 examen terminal de 2h)

EC2. Initiation réflexive à une langue-culture étrangère (Zakharova Anna, 1 contrôle continu et 1 oral terminal)

UE 62 et 63 - Psychologie fondamentale (6 ECTS/UE) ¹

EC1A. Evaluation et psychométrie

Responsable d'enseignement : Marie Olivier

Volume horaire : 24h CM et 24h TD, 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

Le cours sera l'occasion de présenter l'histoire de la psychométrie, c'est-à-dire de la création des tests, les premiers d'entre eux étant les tests d'intelligence. Il se poursuivra par la présentation des notions de standardisation et d'étalonnage qui entrent dans la définition même des tests et insistera particulièrement sur l'ensemble des qualités psychométriques que sont la sensibilité, la fidélité et la validité. Enfin, le cours se terminera par la présentation de deux grandes échelles d'intelligence parmi les plus utilisées aujourd'hui (une pour adultes et une pour enfants). Au cours des TD, les étudiant·es auront l'occasion de créer ensemble une échelle d'évaluation des connaissances

¹ Cette UE est remplacée par l'UE Santé pour les étudiants en L.AS 3.

et d'en tester les qualités psychométriques. Ils et elles auront également l'occasion de se familiariser avec la passation et la cotation de deux grandes échelles d'intelligence.

À l'issue de cet enseignement, les étudiant·es seront capables de coter un test et d'en évaluer les qualités. Ils et elles maîtriseront les bases de construction d'une échelle d'évaluation en psychologie.

EC1B. Initiation aux psychothérapies comportementales et cognitives

Responsable d'enseignement : Sabrina Julien-Sweerts

Volume horaire : 24h CM et 24h TD, 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

Les thérapies cognitivo-comportementales (TCC) font partie des psychothérapies brèves, validées scientifiquement, qui se sont largement développées ces dernières années. Pour comprendre ce que sont les TCC, il est important de connaître les modèles théoriques sur lesquelles elles reposent. Ce cours présentera les fondements théoriques des thérapies comportementales et cognitives: modèles comportementaux, cognitifs et émotionnels.

Ce cours a pour objectif d'acquérir les bases des différents modèles et de pouvoir utiliser ces connaissances théoriques dans des études de cas.

EC1C. Langage

Responsables d'enseignement : Véronique Baltazart et Stéphanie Caillies

Volume horaire : 24h CM et 24h TD, 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

Le cours est constitué de deux parties. La première partie "les représentations lexicales" présente les processus intervenant lors des premières millisecondes qui suivent la présentation écrite d'un mot depuis l'identification de ses lettres, l'activation de ses représentations orthographique et phonologique jusqu'à l'activation de sa représentation sémantique. Le cours présente l'influence des caractéristiques orthographiques, phonologiques, morphosyntaxiques du mot ainsi que l'effet des caractéristiques sémantiques du co-texte sur l'identification du mot. La seconde partie "compréhension du langage" présente les principaux concepts et modèles relatifs à l'élaboration de la signification lors du traitement du langage écrit et oral en conversation. L'accent est porté sur les notions de traitement implicite et explicite du langage à travers la notion d'inférence.

Ce cours a pour objectif de former les étudiant.e.s à la question du traitement du langage que cela soit dans ses aspects formels, sémantiques ou pragmatiques. En outre, il permet l'acquisition d'une démarche scientifique, notamment l'interprétation d'un résultat expérimental en référence aux modèles théoriques ou encore la prédiction d'un résultat à partir de différents modèles.

EC1C. Pensée, Raisonnement et Vieillesse

Responsables d'enseignement : Véronique Baltazart, Nicolas Stefaniak, et Audrey Henry

Volume horaire : 48h CM, évaluation en examen terminal de 2h

En partant d'exemples de situations problèmes, la partie "Pensée et raisonnement" du cours présente les processus mis en oeuvre par l'adulte dans le but de comprendre et d'acquérir des connaissances (raisonnement épistémique) ou de prendre une décision et résoudre un problème (raisonnement pragmatique). Pour chaque situation de raisonnement, le cours compare les processus de raisonnement tels qu'ils sont décrits par les règles de la logique formelle aux heuristiques mises en oeuvre par l'être humain et montre les biais de raisonnement dont l'homme est fréquemment victime. Vieillesse : Ce cours sur le vieillissement a pour objectif de présenter, sur un large spectre, les données issues du développement adulte en allant de la psychophysiologie du vieillissement à la cognition en abordant autant de thèmes que sont la spécificité de la personnalité,

l'impact social et affectif. Il s'agira de présenter l'état des lieux des connaissances rendant compte de l'évolution du fonctionnement psychologique de la personne âgée. Il s'agira aussi de souligner les interactions entre le fonctionnement physique et psychologique de la personne âgée. Ces interactions seront intégrées dans le cadre des théories psychologiques du vieillissement. Ces connaissances devront permettre de comprendre l'impact du développement adulte sur la qualité de vie, et présentera des pistes pour l'améliorer. A la fin du cours, l'étudiant devra comprendre les conséquences psychologiques du vieillissement et ses interactions avec les autres sphères du fonctionnement. Il devra pouvoir les intégrer dans un cadre théorique et pouvoir réfléchir sur les principales pistes à mettre en œuvre pour assurer une bonne qualité de vie de la personne âgée.

Etre capable d'analyser la nature logique ou heuristique d'une solution appliquée à un problème. Etre capable de décrire et d'interpréter au regard des modèles théoriques des résultats expérimentaux relatifs à des modes de raisonnement ; Vieillesse : être capable d'identifier les signes cliniques de la majorité des démences, leurs spécificités, leur pronostic, leur évolution, les marqueurs neurobiologiques. Les étudiants doivent être aussi en mesure de mieux cerner le vieillissement dans ses aspects non pathologiques, les compétences préservées et ce que représente un vieillissement actif. L'étudiant devra également être en mesure de développer un regard critique par rapport à la notion de MCI et à la compréhension qu'on a des mécanismes sous-tendant la maladie d'Alzheimer. Enfin, les étudiants devront comprendre les conséquences de l'agisme chez les personnes ne présentant aucun trouble.

EC1C. De la Prédiction au Changement de Comportement

Responsable d'enseignement : Dimitri Voisin

L'objectif de cet enseignement est de présenter quels sont les déterminants des comportements. Il sera focalisé sur les conséquences d'un acte sur la probabilité d'apparition d'un autre acte avec présentation de la théorie de l'engagement. Dans une visée plus pratique, il sera également présenté les stratégies de « soumission sans pression » visant à faire changer les comportements dans divers champs d'applications (santé, travail, environnement, etc.).

Il s'agit pour l'étudiant-e de comprendre les déterminants des comportements afin de pouvoir les repérer et savoir comment les utiliser efficacement dans le cadre d'une activité professionnelle et dans la déontologie du psychologue les techniques de changement comportemental.

UE 64 - Travail d'études et de recherche (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : Marylou Mantel

Aucun enseignement n'est prévu pour cette matière, l'étudiant-e sera encadré-e dans ses recherches par le directeur de mémoire qu'il/elle aura choisi.

Ce travail d'étude et de recherche constitue une première familiarisation avec la recherche en psychologie qui sera finalisé par la rédaction d'un mémoire et d'une présentation orale devant un jury de deux enseignants-chercheurs. Les étudiants travaillent seuls sur une problématique. Ils sont suivis individuellement par un enseignant.

Chaque étudiant-e devra rédiger un mémoire de 10 à 15 pages qu'il aura à soutenir à l'oral devant un jury de deux enseignants-chercheurs. Il s'agit donc d'une première concrétisation d'un travail de recherche. Pour le bon déroulement de ce travail d'étude et de recherche, les étudiant-e-s sont encouragés à prendre contact avec leur directeur de mémoire afin de pouvoir débiter le plus tôt possible. Pour la rédaction du travail et la présentation orale, les étudiants devront se conformer aux consignes qui leur seront fournies au début de l'année universitaire et sur Moodle.

UE 65 – Outils et langage (6 ECTS)

EC1 - Statistiques appliquées (3 ECTS)

Responsables d'enseignement : Nicolas Stefaniak et Pamela Gobin

Volume horaire : 24h TD

Modalités de contrôles : 1 contrôle continu (50%) et un contrôle terminal de 2h (50%)

L'organisation du cours de statistiques appliquées est une structure en oignon où chaque séance s'appuie sur l'ensemble des séances qui précèdent. Ainsi, le cours commence par un rappel sur la nature des variables et les statistiques descriptives qu'on peut réaliser en fonction des variables. Il continue par un rappel sur les principes sous-tendant les tests d'hypothèse nulle (distribution d'échantillonnage, erreur alpha, beta, puissance, intervalle de confiance). Ensuite, l'étudiant est amené à réfléchir sur l'utilisation du meilleur test étant donné un plan d'expérimentation particulier, qu'il devra ensuite réaliser par lui-même. Une fois ces compétences acquises, il sera sensibilisé aux tailles d'effet des tests, à leurs conditions d'application, ainsi qu'aux alternatives qui peuvent être envisagées en cas de violation de ces conditions d'application. La fin du cours porte sur la manière de présenter des résultats statistiques. A la fin du cours, l'étudiant devra être en mesure de traiter et interpréter ses propres données, ainsi que d'avoir un regard distancié sur les analyses statistiques qui sont menées dans la littérature scientifique afin d'être en mesure de décider quelle est l'analyse la plus pertinente au regard du type de données; d'être en mesure d'utiliser un logiciel de traitement de données de manière à réaliser l'analyse qui doit être faite; d'adopter une démarche analytique concernant la qualité des données utilisées pour l'analyse; de vérifier le respect des conditions d'application, de recourir à des alternatives en cas de violation de ces dernières et d'être en mesure de présenter et d'interpréter les résultats.

Objectifs : Être en mesure de choisir un test adapté pour répondre à une question statistique, réaliser l'analyse avec un logiciel adapté, vérifier les conditions d'application, reporter les résultats en suivant les recommandations de l'APA.

EC2 - Anglais (2 ECTS)²

*Cet enseignement est organisé et dispensé par la Maison des Langues -
Responsable d'enseignement : Christophe Bennett*

Volume horaire : 24h TD

L'enseignement des langues est mené en collaboration avec la Maison des Langues, et son Centre de Ressources et Espaces Langues. L'objectif est de permettre aux étudiants de progresser à leur rythme au travers de séances individuelles sur ordinateur et par la lecture d'articles de vulgarisation en sciences humaines et d'articles scientifiques en psychologie. La pédagogie adoptée repose sur le principe de l'autonomie guidée où, suite à un test initial, l'étudiant fixe les objectifs avec une équipe pédagogique constamment à disposition. Pour les étudiants qui le souhaitent, deux certificats (le Certificat de Langue de l'Enseignement Supérieur et Certificat de Langue de l'URCA) permettent d'attester explicitement, en complément du diplôme, le niveau de compétences en langue.

² L'étudiant peut remplacer cet EC par une UE transversale proposée par l'Université (en sport, art, culture) ou faire valoir son engagement étudiant. Attention, ce dernier choix entre dans un dispositif spécifique et doit être validé par une commission.

L'objectif de cet enseignement est d'une part de travailler la langue autour d'articles de "vulgarisation" en sciences humaines et sociales et d'autre part de travailler la grammaire et la langue, essentiellement en termes de compréhension orale et écrite.